



Johnson & Johnson



A, le : / /

Journée de Dépistage Visuel

Madame, Monsieur,

Parce que l'apprentissage passe en grande partie par la vue et par la vision, une journée de dépistage est proposée dans l'école de votre enfant le :/...../.....

De nombreux enfants présentent des problèmes de vue sans en être conscients et sans s'en plaindre. Une prise en charge la plus précoce possible de ces anomalies est indispensable.

Au cours de cette journée, des tests simples et adaptés à son âge et à ses capacités seront réalisés afin de vérifier la qualité de la vision de votre enfant.

Si, à l'issue de ces tests, une anomalie était détectée, l'école vous transmettra un courrier vous encourageant à prendre rendez-vous avec un médecin ophtalmologiste, afin d'en préciser la nature et de mettre en œuvre les soins et le suivi le plus adapté.

Ce dépistage étant libre et facultatif, merci de retourner cette lettre à l'école en cochant l'option souhaitée :

- Je ne souhaite pas que mon enfant participe à cette Journée de Dépistage Visuel
- Je souhaite que mon enfant bénéficie à cette Journée de Dépistage Visuel

Nom de mon enfant :

Classe suivie actuellement :

Date :

Nom et signature des titulaires de l'autorité parentale :

Parent 1 :

Parent 2 :

Cordialement

L'équipe Sight for Kids

PS : si votre enfant porte des lunettes, merci de veiller à ce qu'il les apporte pour le dépistage.



Johnson & Johnson



Dans le cadre de cette journée de Dépistage Visuel, l'équipe Sight for kids sera amenée à compléter le formulaire ci-dessous afin de renseigner les résultats des tests visuels réalisés. A aucun moment le nom de votre enfant, ni sa photographie ne seront collectés.



Dépistage visuel



Date	Lieu
Commune	

 2/3. 4/5. 6/7. 8/9. 10/11. 12 à 18 ans

 OUI
NON

ACUITÉ VISUELLE DE LOIN					
AV	<2/10 ^e	2-3/10 ^e	4-5/10 ^e	6-8/10 ^e	8-10/10 ^e
Avec lunette OD					
Avec lunette OG					
Sans lunette OD					
Sans lunette OG					

ACUITÉ VISUELLE DE PRÈS			
	P8/P6	P5/P4	P2/P3
Avec lunette OD			
Avec lunette OG			
Sans lunette OD			
Sans lunette OG			

Auto réfractométrie - AMETROPIE			
MYOPIE	sup à - 2	sup à - 4	sup à - 6
HYPERMETROPIE	sup à + 2	sup à + 4	sup à + 6
ASTIGMATISME	sup à 1	sup à 2	

Bénévoles

 Couleurs	Normale	Anormale	Non réalisée
 Relief	Normale	Anormale	Non réalisée

OPH ou Ortho

 Mobilité	Normale	Anormale
 Strabisme	OUI	NON

Précision quant au trouble visuel rencontré (par exemple: Amblyopie, Strabisme, Réfraction, ...)

Conclusion

Rien à signaler au cours du test
 Adressé

Les bénévoles de l'opération Sight for Kids s'engagent à respecter les données à caractère personnel des participants aux dépistages visuels et à les traiter conformément au Règlement Général à la Protection des Données (RGPD) n°2016/679 et à la loi Informatique et Libertés modifiée. Les données du présent formulaire sont renseignées par les bénévoles en charge de la conduite des dépistages visuels puis sont traitées par le Lions Club organisateur de l'opération aux fins de générer des statistiques agrégées et anonymes sur l'opération Sight for Kids. Aucune donnée nominative des participants n'est renseignée dans le cadre de l'utilisation de ce formulaire qui est détruit dans le mois qui suit la conduite de l'événement. Johnson & Johnson Medical SAS n'accède pas aux informations renseignées dans le cadre de ce formulaire. 2024PP07196, Mars 2024

JOHNSON & JOHNSON MEDICAL SAS 1 rue Camille Desmoulins - 92787 Issy-les-Moulineaux Cedex 9 - France - SIREN 612 030 619 R.C.S. NANTERRE
Association DISTRICT MULTIPLE 103 France du Lions Clubs International 295, Rue Saint Jaques 75005 Paris - France - SIREN 784 719 890

Les formulaires et ces données ne sont pas fournis à J&J Medical SAS. Ces informations anonymes sont utilisées uniquement aux fins d'analyses statistiques dans le contexte du programme mondiale Sight for Kids :

<https://www.lionsclubs.org/fr/resources-for-members/resource-center/sight-for-kids>

Les bénévoles de l'opération Sight for Kids s'engagent à respecter les données à caractère personnel de votre enfant et à les traiter conformément au Règlement Général à la Protection des Données (RGPD) n°2016/679 et à la loi Informatique et Libertés modifiée. Le formulaire sera détruit dans le mois suivant la conduite de la journée de dépistage visuel dans l'école de votre enfant.

2024PP07209. Avril 2024